



## Le gouvernement canadien passait une loi de surveillance anti-constitutionnelle deux jours avant la fusillade d'Ottawa

Par [Amy MacPherson](#)

Mondialisation.ca, 29 octobre 2014

Région : [Le Canada](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#), [Loi et Justice](#)

*Une terrible tragédie s'est abattue sur la capitale de la nation le 23 octobre lorsqu'un homme armé a ouvert le feu sur des sites gouvernementaux à Ottawa. Une enquête complète se doit de rassembler tous les détails possibles alors que les flammes de l'hystérie sont attisées sur la conscience publique. Les mots "terreur" et "terrorisme" ont été lancés de manière si routinière, que de nos jours, un criminel de droit commun pur et dur serait facilement classifié comme terroriste d'après le gouvernement Harper et les médias de masse. De fait, les activistes politiques qui empêchent les politiques du gouvernement de tourner en rond ici et à l'étranger, sont référencés de la même manière.*

De l'autre côté de ce spectre, le média social est rempli de la suspicion que cet évènement pourrait représenter une opération fausse-bannière pour assister le gouvernement à démanteler les libertés civiles et les droits de l'Homme au nom de la guerre, du profit, de l'imposture politique et du contrôle du public.

Ceci ne veut pas dire que ceci n'était pas un acte de terrorisme. Peut-être en était-ce un, mais il est sûrement bien trop tôt pour parvenir à cette conclusion lorsque les noms des suspects n'ont pas été divulgués pour faire l'hypothèse même d'un motif. Ou l'ont-ils été ?

A 10:13 du matin, le journaliste du quotidien Globe and Mail a rapporté que les officiers de police pointaient leurs armes sur chaque journaliste présent au parlement (Post since removed from Twitter.)

A Midi 11, le journaliste de CBC Kady O'Malley rapportait que son groupe avait reçu l'ordre de la police d'évacuer le toit local, alors qu'ils continuaient de rechercher un coupable et tentait de sécuriser l'endroit.

A 13:14 Mme O'Malley a rapporté un verrouillage continu du centre de la ville d'Ottawa. Elle ne savait pas si l'évènement était fini et n'avait pas plus d'information à divulguer.

Tandis que les journalistes canadiens étaient menacés par les armes de la police, les officines d'information américaine comme CBS News et Associated Press avaient déjà une histoire complète à vendre, complète avec le nom même du tireur.

Avant que la scène du crime ne fut sécurisée à 10:54 du matin, une dépêche commune fut publiée pour identifier le coupable. Elle disait ceci:

*"Le forcené armé a été identifié par les officiels américains et son identité livrée à CBS*

*News. Il s'agit d'un nommé Michael Zehaf-Bibeau, citoyen canadien né en 1982."*

A 16:58, l'histoire avait été éditée, épurée, pour en retirer le nom du tireur ou toute mention d'une connaissance (préalable) du gouvernement américain. Le seul problème est que personne ne pouvait faire une mise à jour de la base de données de Google suffisamment vite pour effectuer ces changements, ainsi l'information originale apparaît toujours avec les résultats de recherche générale.

L'histoire fut une fois de plus changée en soirée, lorsque le gouvernement canadien autorisa que le nom du forcené soit diffusé et le média américain ajouta les forces de l'ordre à sa liste de source officielle. Ils ajoutèrent également un second prénom, Abdul, pour renforcer le fait que le suspect avait des liens islamiques avec aussi une accusation de terrorisme.

Alors que les parlementaires commencent à rassembler les pièces du puzzle de cette tragédie, ils sont avisés de demander une enquête sur le comment le renseignement américain savait-il le nom d'un "terroriste possible" alors que le chaos se déroulait toujours ? Comment les Américains ont-ils pu savoir ce que les Canadiens ne savaient pas ? Comment se fait-il que cette information fut tant disséminée que les médias américains et Google eurent accès à l'information à distribuer, mais que les journalistes locaux sur la scène ne le purent pas faute de connaissance ?

Les chefs du bureau parlementaire canadien ne possédaient pas les mêmes informations que leur contre-partie américaine et étaient tenus en joue par la police alors qu'un narratif de presse fut fourni en leur nom par un autre pays. Si ceci s'avère être un acte de terrorisme que des sources américaines connaissaient suffisamment pour en faire un pré-rapport, alors pourquoi rien ne fut fait pour empêcher cette violence ?

Beaucoup ont questionné le comment un homme armé avait pu pénétrer dans le parlement avec un fusil sans qu'on le remarque et ce malgré une grosse sécurité et des queues importantes. Certains demandent plus de contrôle d'état-policier et se réchauffent à l'idée d'abandonner leurs droits de Charte dans un effort de combattre le terrorisme intra muros. Quelque chose doit justifier la militarisation de la police depuis que la "Guerre contre la drogue" a été transformée en un produit lucratif du capitalisme.

Le Parti Libéral du Canada a fait campagne contre les politiques de la peur du gouvernement Harper, mais alors qu'ils ont "eu peur" cette fois-ci, les opposants se sont calmés et ont jeté leur soutien derrière le premier ministre. Le communiqué de presse du parti a été ciselé en conséquence, mais il mentionne le mot "terroriser" et se soumet à l'agenda à long terme du gouvernement.

Tous les Canadiens qui font attention à ce qui se passe sont particulièrement avertis de l'état policier rampant et de la perte des droits de vie privée dans cet échange. En fait, un député du parti libéral, Joyce Murray, a proposé la loi C-622 pour gagner une supervision du CSIS et du CSEC (NdT: les services de renseignement canadiens), de façon à ce que les forces de l'ordre canadiennes ne puissent pas dépasser les limites comme révélé par les fuites de Snowden.

Cette fusillade se passe également au moment où le maire d'Ottawa pense à sa réélection avec un historique de vouloir accommoder le CSEC en tant qu'associé.

Le journaliste qui a amené les fuites de Snowden au grand jour est en ville pour faire la

promotion de son nouveau livre au sujet de pouvoir tentaculaire de l'état de surveillance. Glenn Greenwald parlera juste à quelques pâtés de maisons de distance de la colline du parlement, dans le même voisinage du verrouillage policier. C'est purement coïncidental qu'il ait écrit une dithyrambe contre le gouvernement canadien et de l'abus du mot "terrorisme" par les médias dépendants, un jour plus tôt.

Dans le même temps le NDP a remarqué une anomalie d'un terrorisme différent en ce qui concerna la violence au Québec le jour d'avant également. Le bureau du premier ministre fut accusé d'avoir planté un commentaire prémonitoire dans la période des questions, qui anticipait les rapports de police sur "une attaque terroriste possible contre des soldats."

Le ministre de la sécurité publique, Steve Blaney, a rapporté que l'évènement de Lundi était "clairement lié à l'idéologie terroriste", mais le quotidien du Toronto Star rapporta de multiples témoins qui virent le suspect du Québec les mains en l'air lorsqu'au moins un des policiers fit feu sur lui. Ils ont aussi dit "qu'un couteau fut implanté au sol près de là où l'incident s'est produit".

C'est en tout cas ce que disait l'histoire originale d'Allan Woods, de Bruce Campion-Smith, de Joanna Smith, Tonda McCharles et Les Whittington. Une copie syndiquée devait être enregistrée au Cambridge Times, parce qu'une version plus récente et éditée du Toronto Star fut dramatiquement altérée et publiée le Mardi. Oubliant toute éthique journalistique, le Toronto Star a surpris les observateurs de l'industrie des médias en corrigeant son narratif sans même donner une note de réflexion de ces changements marquants. Maintenant l'article affirme que le suspect était un radical islamiste, qui émergea du véhicule avec un grand couteau dans ses mains, il n'y a aucune mention de témoins qui virent qu'il avait ses mains en l'air et le couteau n'était plus sur le sol. Toute information des témoins fut retirée du narratif sans aucune explication ou excuse de s'être trompé auparavant si de fait les témoins s'étaient trompés. La presse francophone à TVA continue de faire valoir les témoignages des témoins oculaires, mais aucun média anglophone ne mentionne ces témoignages de terrain.

Cet article du Toronto Star a été bien plus qu'édulcoré et qualifié pour avoir été totalement remplacé, ayant perdu son ton, ses faits, et l'esprit de la version originale. Il a été radicalement changé pour soutenir le narratif du gouvernement et des sources indépendantes censurées qui étaient apparues précédemment, les remplaçant par des citations de l'administration Harper qui focalisent sur le motif du suspect pour un terrorisme islamiste.

S'il n'y avait pas de petits journaux reprenant les dires originaux du Toronto Star, il n'y aurait plus aucune preuve de la version originale de reportage. Les journalistes professionnels n'acceptent en général pas que leur rédaction change l'esprit de leur travail sans aucune notice ou explication, spécifiquement quand 5 journalistes ont collaboré à produire un article de fond. L'histoire créée par des journaux imprimés ne devrait pas pouvoir être effacée du simple click sur un bouton ; avant que les médias ne migrent sur une base de reportage depuis internet, il apparaît un manque de mécanismes de responsabilité.

Ces deux exemples s'opposent à cause de la disparité des faits et il n'y a aucune note réfléchissant cette incongruité majeure. Le Toronto Star a été un leader dans l'éthique journalistique et ne modifierait pas des articles publiés pour discréditer ses propres reporters sans qu'une raison ne lui soit fournie. Ceci jusqu'à ce que les cadres et quelques

journalistes bien établis qui demeurent silencieux, aient expérimenté la politique de la peur.

On verra si le New Democratic Party (NDP) va se lancer en soutien du gouvernement Harper alors que Mulcair délibère au sujet d'une déclaration publique qui doit toujours être publiée. Les membres du caucus du NDP qui étaient barricadés dans un bureau du parlement décrivent une perte de sécurité et un sentiment de peur.

Toute personne sensée devrait avoir peur lorsque des tirs proviennent d'individus hostiles, mais la politique de la peur sera-t-elle autorisée à dicter un narratif du terrorisme à la place des faits ? La critique sur l'éthique et la vie privée de l'opposition, le député Charlie Angus, fait aussi part de coups de feu vers 10:00 du matin, tandis que les médias américains ont résolu l'évènement à 10:54 et que les membres du parlement et les médias parlementaires étaient toujours détenus et n'avaient aucun accès à la même information.

Si le gouvernement américain a pu avoir accès à de l'information concernant une attaque terroriste sur le sol canadien avant même que le gouvernement canadien ne fut averti, alors pourquoi cet évènement ne fut-il pas anticipé et empêché ? Dans la même veine, si le gouvernement canadien était en plein tumulte, alors comment les Américains ont-ils obtenu des informations qui n'étaient pas disponibles aux bureaucrates directement affectés à leurs propres agences de renseignement et de police ? Quel pouvoir a l'Amérique sur le Canada que le Canada ne possède pas lui-même ? Si un flingage sur une propriété du gouvernement canadien peut-être résolu avant même qu'il ne soit terminé, alors pourquoi les CSIS, CSEC, DHS et NSA ne furent-elles pas capables d'une intervention préalable ? Après tout, le tireur de Mercredi était déjà sur une liste de surveillance du gouvernement.

Le timing est incroyable et peut très bien être motivé par la guerre contre l'EIIL/El. Le Canada a mué de sa peau de gardien de la paix pour une peau plus agressive de combat qui génère bien plus de revenus et de profits pour le Canada Pension Plan et Nigel Wright, ceci ayant le potentiel d'inviter un retour de bâton idéologique. Ceci n'est pas contesté. On a besoin d'une enquête impartiale, mais aussi que le public soit patient pour recevoir des faits judiciaires confirmés, gardant présents à l'esprit les motifs politiques, les narratifs différents et la course à la vente de la peur.

Le même jour où l'acte terroriste a été envisagé au Québec, le gouvernement Harper a fait passer la loi C-13 sans beaucoup de remarques de la part de l'audience des moutons. Jusqu'à Lundi, la loi C-13 était un des projets les plus controversés qui fut présenté sous le déguisement du harcèlement cybernétique, mais même la mère d'Amanda Todd parla contre l'exploitation de la mort de sa fille comme d'un outil pour créer un état policier surveillant sans mandat judiciaire ni contrôle.

Grâce aux accusations de terrorisme faites par le gouvernement Harper durant cette journée, aucun média de masse ne rapporta le passage de cette loi plus tard dans la journée. CBC fut le seul média qui mentionna le passage de cette loi le lundi, mais ils négligèrent de noter que la chambre commune passa cette législation à aucun moment dans leur histoire. Ils présentèrent l'information comme étant un processus en progression tout en ne rapportant pas le vote effectif qui fit de cette proposition une loi.

Ceci représente également un problème d'éthique journalistique, mais CBC a eu sa part de défis depuis que le gouvernement Harper a nommé 10 donateurs conservateurs à son comité directeur, ayant une influence sur la direction de diffusion publique.

La seule mention du passage de la loi C-13 provient d'un éditorial de Saanich News. Cette plus petite publication somme tout le monde d'être vigilant alors que cette loi complète la dernière étape vers son ascension vers le sénat qui est dominé par une majorité conservatrice.

De manière étonnante, le sénat a passé une première lecture de la loi C-13 le jour suivant. Il a passé cet obstacle à la va-vite le mardi, mais ceci n'a été rapporté par aucun média. Les sénateurs ont alors programmé une seconde lecture pour deux jours plus tard, pour le jeudi 23 Octobre 2014. La seule mise en échec provisoire de ce processus fut la fusillade au parlement du Mercredi.

Dès aujourd'hui la loi C-13 va peut-être être le passage le plus rapide d'une loi au travers de la bureaucratie dans le monde dit démocratique et ce sans que le public ou les médias ne remarquent quoi que ce soit et tandis que les législateurs récupèrent des vapeurs de poudre. Ni les journalistes parlementaires qui furent tenus en joue par la police mardi, ni les députés qui se barricadèrent, ont bien récupéré.

De plus, il y a une conférence de presse de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC, la police montée) au sujet de la fusillade de mercredi qui va sûrement distraire l'attention de cette nouvelle loi. Dans les jours qui viennent, il est très possible qu'ils fassent passer la loi C-13 comme un moyen de parvenir à attraper les terroristes, aussi sous couvert de harcèlement cybernétique (contrôle de l'internet), alors même qu'avoir été mis sur liste de surveillance avec les pouvoirs de surveillance pré-existant, n'a pas empêché Michael Zehaf-Bibeau de passer à l'acte.

Ceci nous amène à ce qui est en jeu. Le tabou que personne ne veut réellement évaluer. La décision que devront prendre les sénateurs tout en récupérant d'un traumatisme psychologique provoqué par l'échec de leur sécurité personnelle.

*Nous parlons ici de la surveillance de données publiques, ou à ce qui ressemble à un espionnage systémique.*

Il y a beaucoup de mots ambigus qui sont utilisés pour décrire la surveillance de données, mais peu comprennent ce que cela veut dire ou à quel point ceci correspond à un abus de pouvoir à huis-clos de la part du CSEC. *La surveillance internet sans mandat a le potentiel de tracer une cible par ses mouvements relevés au GPS le tout avec mise à jour toute les minutes. Elle peut pénétrer la chaîne complète de communication entre un individu et ses contacts, incluant des étrangers qui font référence à la personne ciblée et ce quelque soit le degré de séparation au travers de la toile du world wide web. La technologie possède des capacités d'anticipation d'attitude. Chaque citoyen pris dans ce filet tentaculaire est évalué psychologiquement au travers de la sémantique (utilisation du langage) et assigné une persuasion pour déterminer si quelques critères présentent des problèmes pour la sécurité publique ou si la cible originelle a trop d'influence pour générer un soutien pour ses affaires et/ou croyances politiques et/ou religieuses.*

Les gouvernement des "cinq yeux" (NdT: The Five Eyes ou le réseau de surveillance partagé par les cinq nations suivantes: Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande, auxquels on pourrait vraiment ajouter un sixième élément: Israël...) ont établi des programmes de surveillance spécifiques des médias. *Ils surveillent les nouveaux sujets abordés, les journalistes, ils étudient l'effet des journalistes sur les perceptions du public. Lorsque quelqu'un poste un nouveau lien sur les réseaux sociaux quels qu'ils soient, tous les*

*commentaires sont collectés et classés pour dissémination gouvernementale et dans les forces de répression. Le Canada a dépensé 20 millions de dollars et emploie 3300 personnes pour espionner les journalistes et les opposants politiques depuis 2012. La Commission Européenne et les Etats-Unis font la même chose dans ce qui est un vide juridique total pour protéger la vie privée des gens dans ce nouvel âge de la communication. Au lieu de faire des mises à jour du droit constitutionnel pour s'adapter à la nouvelle technologie, ils ont pondu des lois comme la C-13 qui révoque ces droits entièrement.*

Ceci va bien au-delà de l'affaire des méta-données et seulement le Commissaire à la Vie Privée de la province de l'Ontario a pris la cause en main, sûrement au désespoir des partis politiques qui avaient commencé à utiliser une technologie similaire contre leurs opposants durant les élections. Quelque soit le bien que pourrait faire cet espionnage intrusif, ceci est complètement contre-balancé par le mal qu'il génère. Michael Sona possède une liste de numéros de téléphone et d'intentions, sans parler de pouvoir cartographier les pensées du public et des mises à jour de la position géographique de des opposants politiques minute par minute.

Si quiconque suivait physiquement un candidat politique, ses volontaires ou supporters chaque minute de chaque jour et nuit ou essayait d'enregistrer chacun de leurs échanges, ceci serait considéré comme un harcèlement criminel. Si cette personne suivait aussi chaque contact qui a parlé de la personne ciblée et les évaluait psychologiquement pour faire des graphes, ceci surpasserait toute la fascination d'Hollywood et du complotage complexe de délinquants, criminels en série.

Mais ceci n'est pas de la fiction et la surveillance internet sans mandat judiciaire peut-être utilisée pour nuire à toute personne basé sur ses croyances politiques. Aux Etats-Unis, cela est déjà utilisé pour surveiller les juges en plus des journalistes, ajoutant un défi difficile à l'essence et l'apparence de la démocratie. Le dialogue est strictement contrôlé pour cacher ces utilisations et elles sont intégrées dans l'argument terroriste pour décourager le public d'aller chercher plus loin.

Le gouvernement Harper a été le premier à importer ces tactiques au Canada. Puis les libéraux et le NDP ont suivi, affirmant qu'ils auraient un désavantage dans les élections. Alors que le public était mis sous le choc de l'idée d'un terrorisme domestique, la loi C-13 fut passée sans discussion pour transformer le Canada en un état policier de surveillance qui permet ce type d'attitude.

On dit aux résidents que s'ils n'enfreignent pas la loi ils n'ont rien à craindre. Ceci subvertit tout but de la charte canadienne pour les droits et les libertés et remplace ce document avec une clause gouvernementale du "ayez confiance en moi". Cela remplace le cœur même de la relation légale entre les citoyens et les forces de l'ordre en donnant un pouvoir débridé au gouvernement et aucun besoin de superviser la justification de son emploi. Cela met en danger les lois fondées sur la preuve de culpabilité, qui sont faites pour protéger l'innocent.

Peut-être que les avocats ont été bien calmes à ce sujet parce qu'un des contractants de la surveillance du gouvernement contrôle aussi leur programme de Quick Law, aussi bien que les bases de données des tribunaux et des universités. Peut-être que les professeurs ont aussi été silencieux parce qu'ils s'allouent ces entreprises de surveillance pour surveiller leurs étudiants en doctorat en sciences et en recherche dans une université canadienne connue qui est associée avec le CSEC.

Pour savoir ce que cette technologie de surveillance sans mandat judiciaire peut faire à un citoyen ou des familles ordinaires lorsqu'abusée, on peut écouter un entretien avec un journaliste canadien qui en a été affecté dans la première saison de View up Here. ([a comprehensive interview with an affected Canadian journalist can be heard](#)). Le clip commence à 3min15 (pour éviter des commentaires techniques) et des révélations surprenantes sont faites quant au processus et aux ramifications de la surveillance le tout expliqué par des exemples. L'entretien détaille plus avant la censure de la presse gouvernementale en Amérique du Nord et ses conséquences internationales. Cela dure deux heures mais vaut l'investissement de son temps si le public désire vraiment garder ses droits de croire en quoi que ce soit ou de rejoindre des groupes d'opinion identique, les uns avec les autres.

Au-delà de la terminologie sèche de la législation, voici comment les mots de cette loi C-13 peuvent être utilisés par un gouvernement agressif, ses forces de l'ordre et la communauté des "cinq yeux" (5 +1).

Des lectures suggérées ([Suggested reading](#)) fournissent l'histoire et le développement de l'idéologie et des politiques en relation au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. Cela devenait une loi au Canada alors que les ondes médiatiques étaient inondées d'accusations terroristes et le gouvernement s'est attendu à ce que personne ne le remarque. Cela se rapporte aussi à la surveillance des médias ce qui pourrait expliquer quelques histoire altérées, des publications enlevées et la mauvaise compréhension politique au sein même de l'appareil de parti lui-même.

Amy McPherson

Article original en anglais :

[Quoting US Official Sources, US Media had Advanced Knowledge of the Ottawa Shootings, Prior to Canadian Media, Government Envisages Anti-Constitutional Surveillance Law During Ottawa Shooting](#), publié le 24 Octobre 2014

et

<http://pressfortruth.ca/top-stories/government-passes-anti-constitutional-surveillance-law-du-ring-ottawa-shooting/>

Traduit de l'anglais par [Résistance 71](#)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Amy MacPherson](#), Mondialisation.ca, 2014

Articles Par : [Amy MacPherson](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)